

Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

Bois Gramond

Rue François Mauriac - 33320 EYSINES - Tél. 05 56 16 55 00 - Fax : 05 56 16 55 01 - boisgramond@adgessa.fr



L'établissement aujourd'hui :

L'EHPAD BOIS GRAMOND, est une construction neuve et moderne de 2009, donnant un ensemble convivial, chaleureux et adapté à l'accueil des personnes âgées dépendantes. L'établissement propose, dans des locaux d'une surface de 4200 m², sur deux niveaux, 89 chambres individuelles : dont un espace de 14 chambres destinées à accueillir des personnes désorientées et 3 chambres prévues pour un accueil temporaire.

L'établissement dispose en outre de 2 salles à manger, d'une salle d'animation, d'une bibliothèque, de petits salons, d'un salon de coiffure, d'un jardin et de patios.

L'EHPAD BOIS GRAMOND offre sécurité, sérénité et tranquillité par un accès à des aides constantes et par une surveillance médicale rassurante.

L'ensemble du personnel a le souci quotidien de rendre le séjour des résidents le plus agréable possible.

Avec la participation de chaque résident et à partir de ses attentes et besoins, nous établissons un projet personnalisé afin d'assurer un accompagnement adapté et de qualité respectant les goûts, l'intimité et l'autonomie de chacun.

Nous œuvrons pour que cet Établissement qui implique la cohabitation entre Résidents, Professionnels et autres intervenants, permette surtout de se rencontrer, de se connaître et de « vivre ensemble ».

Chacun détient sa part d'engagement et de responsabilité dans l'observation du respect des règles de vie et des droits individuels comme collectifs.

Ensemble nous garantirons à ce lieu de vie, Humanité et Solidarité.



Admission

L'établissement accueille des personnes âgées de plus de 60 ans, valides ou en perte d'autonomie. Les admissions sont prononcées conjointement par la Direction et le Médecin Coordinateur, après examen du dossier de pré-admission.

Elles relèvent de la corrélation entre les moyens de l'établissement et l'état de santé de la personne afin d'assurer une prise en charge individualisée de qualité.

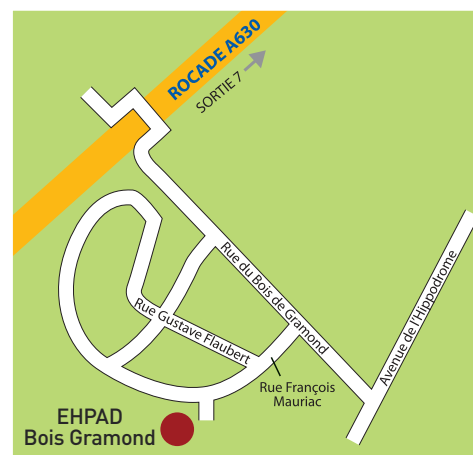
LE DOSSIER D'ADMISSION est à retirer auprès du secrétariat de l'établissement (ou adressé sur demande par e-mail), il comprend :

- un dossier administratif,
- un dossier médical récent à remplir par le médecin traitant.

L'ÉTABLISSEMENT EST HABILITÉ À L'AIDE SOCIALE.

LE PRIX DE LA JOURNÉE EST FIXÉ ANNUELLEMENT PAR LE CONSEIL GÉNÉRAL ET COMPREND :

- le logement,
- les repas, y compris les régimes alimentaires prescrits par les médecins,
- le lavage et l'entretien du linge,
- les protections pour l'incontinence,
- le service hôtelier et soin.



SITUATION

L'EHPAD BOIS GRAMOND est situé à EYSINES.

Eysines se trouve à 6 kilomètres de Bordeaux.

Accès éventuel par la rocade sortie 7, direction Bruges, prendre à droite l'avenue de l'Hippodrome.

L'EHPAD est desservi par les bus n°2 et n°41 Arrêts : Judes ou Place Florale.

Le secrétariat se tient à votre disposition de 8H à 18H du lundi au vendredi.



Services

LES PROFESSIONNELS :

L'accompagnement du résident est assuré par une équipe pluridisciplinaire. Le personnel se relaie pour assurer une présence sécurisante continue de jour comme de nuit.

L'établissement a pour mission de mettre en oeuvre un projet personnalisé inscrit dans une démarche préventive et active contre la perte d'autonomie physique, psychique ou sociale. Un programme d'actions individualisées et/ou collectives, engage au quotidien l'ensemble des intervenants auprès de chaque résident.

LA SANTÉ :

L'équipe soignante de l'établissement est composée :

- d'un médecin coordonnateur (garant du projet de soins),
- d'une infirmière coordinatrice,
- d'infirmières,
- d'une psychologue qui est à la disposition des résidents et de leur famille,
- d'aides-soignant(e)s, de jour et de nuit et des aides médicaux psychologiques.

Les résidents ont le libre choix de leur médecin traitant.

Le personnel infirmier assure les soins infirmiers et le personnel aide-soignant, les

soins de nursing.

Lors des sorties ou des séjours hors de l'établissement, les médicaments sont à retirer à l'infirmerie.

L'ANIMATION :

Un programme varié d'activités est proposé, il est renouvelé en fonction des demandes des résidents, chacun est libre d'y participer. Ce programme prend en compte des activités physiques, intellectuelles et créatives.

Il est aussi l'occasion de marquer les fêtes et autres événements.

Ces ateliers sont destinés outre leur visée thérapeutique à maintenir lien social et convivialité.

Un salon bibliothèque, deux salons équipés de télévisions sont à la disposition des résidents ainsi qu'un salon de coiffure sur rendez-vous.

LA VIE SOCIALE :

Famille et amis sont les bienvenus et sont reçus librement pour le bien-être des résidents. Il est important de veiller à ce que les visites ne perturbent pas l'organisation des soins et du nursing, en particulier le matin.

Les résidents peuvent sortir à leur guise pour la journée ou quelques jours de vacances si leur état de santé le permet. Il est alors demandé de prévenir le secrétariat.

LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE :

Il est composé de représentants des résidents, des familles, de membres du personnel et d'un représentant de l'association gestionnaire. Le CVS est une instance de communication qui permet de participer directement à la vie de l'établissement et à son fonctionnement. Il se réunit au moins trois fois par an.

LA RESTAURATION :

Les repas sont élaborés dans les cuisines de la structure par un prestataire extérieur. Ils sont variés et tiennent compte des goûts des résidents et des régimes prescrits par les médecins. Les menus sont affichés chaque semaine. Le petit déjeuner est servi en chambre à partir de 8h00.

Le déjeuner est servi à 12h00 et le dîner à partir de 18h30 en salle à manger (sauf contre indication médicale).

Dans un esprit de convivialité, le résident peut partager le déjeuner avec sa famille ou ses amis dans la salle des invités (dans la limite des places disponibles), au prix fixé par l'établissement, il sera nécessaire de prévenir l'accueil 48h00 à l'avance.



L'ESPACE PRIVÉ :

Toutes les chambres sont individuelles et équipées d'une salle d'eau avec douche à l'italienne.

La chambre est le lieu privé du résident, il peut recréer un lieu intime avec des objets personnels et familiers sous réserve que les aménagements soient compatibles avec les règles de sécurité, d'hygiène en vigueur.

Les objets muraux sont installés par notre personnel technique.

La chambre peut être équipée d'une ligne téléphonique, l'abonnement et le coût des communications sont à la charge du résident. Un éphéméride, une horloge et un tableau effaçable peuvent être utiles pour noter les informations importantes de la semaine.



LE MÉNAGE :

L'entretien des locaux est assuré par des agents de service.

LE LINGE :

L'établissement fournit l'ensemble du linge hôtelier. L'entretien du linge (sauf textiles délicats) est inclus dans le prix de la journée et assuré par un prestataire externe. Le marquage du linge est réalisé par la blanchisserie selon un forfait défini par celle-ci.

LA SURVEILLANCE DE NUIT :

Elle est assurée par trois agents de nuit (deux aides-soignants et un agent de service).

